

AVIS
Information du public – Projet d'échange de parcelles –
Chemin rural n° 5 « de La Roche »

La commune de Maulévrier engage une procédure d'information du public concernant un **projet d'échange de parcelles** destiné à modifier le tracé du **chemin rural n° 5 dit « de La Roche »**, conformément à l'article **L.161-10-2 du Code rural et de la pêche maritime**.

Objet du projet

Le tracé actuel du chemin, traversant une propriété riveraine et longeant une habitation, est appelé à être repositionné afin :

- d'améliorer la sécurité et la tranquillité des lieux ;
- de garantir la continuité de la desserte agricole ;
- de repositionner le chemin dans une configuration plus cohérente avec le parcellaire ;
- de maintenir une largeur et une qualité environnementale équivalentes à celles du chemin existant.

La portion nouvelle sera aménagée en **terre et pierres compactées**, adaptées au passage d'engins agricoles.

Consultation du public

Le **dossier complet** (note explicative, plans, avis des Domaines, pièces annexes) est mis à disposition **du 23 février 2026 au 23 mars 2026** en mairie de Maulévrier, pendant un mois, **aux horaires habituels d'ouverture**.

Un **registre d'observations** est disponible en mairie pour recueillir les remarques du public. Les contributions peuvent également être adressées par voie postale à : **Mairie de Maulévrier – Consultation « Chemin rural de La Roche »**.

Suite de la procédure

À l'issue de la consultation :

- un **bilan des observations** sera réalisé ;
- le **Conseil municipal** délibérera sur le projet ;
- en cas d'accord, l'acte notarié d'échange sera signé et le nouveau tracé intégré au réseau des chemins ruraux.

Calendrier prévisionnel

- 23 février 2026 : Ouverture de la consultation
- 23 mars 2026 à 17h : Clôture de la consultation
- Avril 2026 : Délibération du Conseil municipal
- Mai 2026 : Signature de l'acte notarié d'échange

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie.